

# L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1913/06/05.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

W. Fabry

LE DÉPT. DES ALPES  
ARTIC. 149  
1913

# LA RIVIÈRE

2<sup>e</sup> ANNÉE — N° 51

+ + 5 Juin 1913 + +

## Pittoresque

### Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction  
et  
Administration  
Imprimerie FRA & C<sup>ie</sup>  
= FOIX =  
Abonnements  
1<sup>er</sup> an 7<sup>frs</sup>, 6 mois 4<sup>frs</sup>

Industrie  
Commerce  
Archéologie  
Histoire  
Tourisme, Sports  
Informations.

PARAISANT LE JEUDI  
Le Numéro 0 15<sup>c</sup>

## BULLETIN FINANCIER

Du 2 juin 1913.

Vienne et Londres débutent faibles. Ici, la baisse est générale, notamment sur le Rio. Les meneurs du marché de New-York prennent position contre Berlin qui est très acheteur des valeurs américaines ce qui n'est pas pour améliorer la situation de la spéculation allemande.

Fonds d'Etat 3 0/0 en réaction très discuté 85,25, la caisse achète 28,000 francs de rente au comptant. Extérieur 90,05; Italien 97,30; Serbe 81,65; Turc 86,80; les fonds russes calmes: Consolidé 91,30; 3 0/0 73,90.

Etablissement de crédit lourds: Banque de Paris 1759; Banque française 311; Union parisienne 1225; Comptoir d'Escompte 1068; Crédit Lyonnais 1660; Société Générale 814; Crédit Mobilier 665; Crédit Foncier 890; Rente Foncière 853; Banque Ottomane 645.

Chemins de fer français: Lyon 1280; Nord 1685; Espagnols calmes: Andalous 315; Nord d'Espagne 477; Saragosse 467.

Valeurs de traction hésitantes: Métropolitain 626; Nord Sud 182; Omnibus 722; Thomson Houston 784.

Valeurs d'électricité offertes à l'ouverture: Distribution 625; Jeumont 483.

### MARCHÉ EN BANQUE

Valeurs industrielles russes soutenues: Hartmann 720; Maltzoff 1179; Toula 1141; Briansk 560; Platine 792.

Valeurs diamantifères: De Beers 545; Jagersfontein 180.

Mines d'or sud africaines en réaction: Chantered 26; East Rand 67; Goldfiel 65; Rand Mines 167.

Caoutchoucs: Financière 141; Malacca 216.

Valeurs de pétrole: Naphte 708; Lianosoff 860.

Valeurs de cuivres compartiment particulièrement faible: Rio 1907; Cuivres et Pyrites 267.

Au comptant, les petites valeurs de pétroles sont très offertes: Oklshoma Amalgamated ne trouve même pas preneur à 33 francs. Victoria n'a aucune demande. Nous étions donc dans le vrai lorsque nous disions mercredi dernier cette prévision comme certaine.

### L'EMPRUNT CHINOIS 5 0/0 OR 1913

Le consortium des grands établissements de crédit procède actuellement au placement des obligations de 500 francs formant la tranche française de l'emprunt Chinois 5 0/0 or 1913 dit « de réorganisation ».

Cet emprunt, dont la durée est de 47 ans, jouit de la garantie absolue du gouvernement chinois, tant en capital qu'en intérêts. Il est, en outre gagé spécialement sur les revenus de la gabelle en Chine, sous réserve des emprunts antérieurs déjà garantis par ces revenus.

A dater seulement de 1929, le gouvernement chinois aura la faculté de rembourser par anticipation, à 102 2 1/2 0/0 jusqu'en 1945, au pair ensuite. Le remboursement total devra être terminé au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 1960.

Les obligations rapportent un intérêt annuel de 25 fr. 25, payables les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, par coupons semestriels de 12 fr. 625; un coupon intérimaire de 15 fr. 57 par obligation sera payé à l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1914.

Le prix d'émission est fixé à 91 0/0 soit au change de 25 fr. 25, 459 fr. 55 par obligation de 505 francs.

A ce prix, le titre rapporte donc 5,495 0/0 sans tenir compte de la prime de remboursement.

Toutes les sûretés ont été prises par le consortium des grandes puissances pour assurer la sécurité du gage et pour contrôler l'emploi des fonds provenant de l'emprunt. Le produit actuel de la gabelle aurait été insuffisant pour gager un nouvel emprunt d'un montant aussi élevé que 25,000,000 de livres sterling, sans une réorganisation de l'administration de la gabelle, qui ne pouvait s'effectuer sans l'assistance de l'élément européen. Le gouvernement chinois a fini par accepter, à cet effet, le concours d'un inspecteur nommé par le gouvernement anglais. Pour le contrôle de l'emploi des fonds provenant de l'emprunt, le gouvernement chinois s'est résigné à accepter le concours de conseillers désignés par la France, la Russie et l'Allemagne.

Nous rappelons que les demandes sont reçues dès maintenant, et servies à concurrence du disponible: A la Banque de l'Indo-Chine et aux guichets de toutes nos grandes sociétés de crédit.

### AVIS IMPORTANT

Les abonnés ou lecteurs peuvent nous demander de faire figurer les cours des valeurs qui les intéressent. Nous nous mettons à leur entière disposition et de façon absolument gratuite.

### A. DELAGUE, banquier-remisier

11, rue de Provence, Paris (IX<sup>e</sup>)

Téléphone 214-00

Ordres de Bourse (au comptant et à terme)

Surveillance de portefeuilles

Renseignements financiers gratuits

Arbitrages et reports

### Raffineries et Sucreries d'Egypte.

Tous les porteurs d'actions, obligations et parts de fondateur achetées avant le krack peuvent obtenir le remboursement de leurs pertes, même s'ils ont vendu ou échangé leurs titres depuis cette époque.

Obligations de la Compagnie générale de Rio de Janeiro. — Tous les porteurs de ces obligations peuvent également se faire rembourser.

Pour les deux affaires, s'adresser au bureau du journal, qui donnera tous renseignements utiles.

## LA POPULAIRE

Construisez votre Maison de Campagne vous-même et sans frais avec La Populaire Ouvrage déposé Envol 1<sup>er</sup> cont. 8 fr. à M. HENRIET, D<sup>r</sup>, 6, place de la République LE PERREUX (Seine) Pour faciliter votre choix, l'ouvrage réduit, tous kiosques, gares, librairies... 3 fr.

Représentants, Libraires, Marchands de Journaux sont demandés dans toutes les Régions. (Forte remise.)

Une ligne ..... 15 fr. par an } donnant droit  
Deux lignes ..... 20 fr. — } à l'abonnement.

PAYABLE PAR TRIMESTRE.

## MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies h<sup>e</sup> nouveauté, mercerie, r. Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIES, mécanicien, cours Bouyçhères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

HOTEL DE LA GARE, Not trèrés. — Autobus de Bourg-Madame

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr<sup>te</sup>. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Coils.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis AURIOL, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

HOTEL DU COMMERCE, recommandé par le Touring-Club de France, cours Saint-Maurice. — P. DUBÉ, propriétaire. — Hôtel en partie reconstruit, entièrement modernisé. — Service de l'omnibus gratuit.

P. PONS fils, mécanicien. — Cycles. — Autos Machines à coudre. — Pneus autos, stock Continental en magasin. — Pneus vélos Wolber. — Moto Naphta. — Fosse à réparation. — Garage pour 10 voitures. — Location d'autos pour excursions. — Huile de Dion-Bouton. — Dépôt des machines agricoles Amoureux frères. — Automobiles Clément Bayard.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

### ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

## LA MODE ILLUSTRÉE

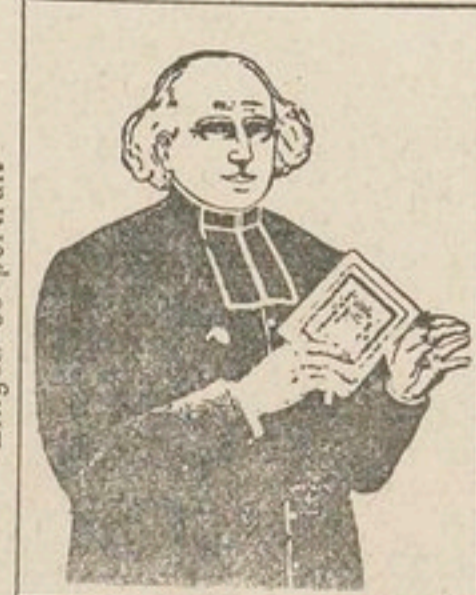
Journal de la famille transformé, agrandi sous la direction de M<sup>me</sup> Aline Raymond. Prix d'abonnement: Seine, Seine-et-Oise: 3 mois, 3 francs; départements: 3 mois, 3 fr. 50, rue Jacob, 56, Paris.

Toutes les dames ont le plus grand intérêt à se servir des patrons découpés de la **Mode Illustrée** avec lesquels on peut faire tous les vêtements chez soi.

Demander à l'administration du journal un numéro spécimen de 18 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la première page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom du Gérant, 56, rue Jacob, Paris. On s'abonne également dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste.

## LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Si vous éprouvez quelques malaises, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la **recette du Curé de Deuil**. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La **Tisane du Curé de Deuil**, est tout particulièrement employée contre le **Rhumatisme**, la **Goutte**, les **Maladies de Peau**, l'**Obésité**, les **Migraines périodiques**, les **Maladies intestinales**, les **Dangers du retour d'âge**, **Chaleurs**, **Congestions**.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

# L'Ariège

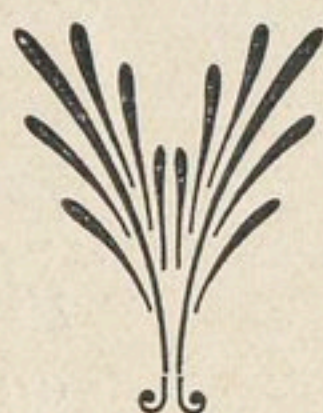
2<sup>me</sup> Année. — N° 51.

Jeudi 5 Juin 1913

# Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie & Commerce & Agriculture  
Tourisme & Sports  
Archéologie & Histoire & Actualités  
Informations



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Étranger.....	12 fr.	7 fr.

## SOMMAIRE

Le Cheval Ariégeois, cheval de guerre.....	René CASSAGNE.
M. L.-G. Mayniel.....	Toussaint NIGOUL.
L'Écrin des Penseurs Ariégeois.....	
Notes sur Roger II, quatrième comte de Foix....	Georges BAZIN.
Les prêtres du Comté de Foix à la fin de l'ancien régime.....	Paul de CASTÉRAS.
L'Antique Église de Salau.....	Le COUSERANAIS.
Plaisirs des Champs.....	E. PÉLISSIER.
Hymne.....	Louis PALAUQUI.
A propos de la création du département de l'Ariège.	Paul MARTY.
Ephémérides de Pamiers.....	Jules de LAHONDÈS.
Charles VI à Mazères. — Henri IV à Verniolle..	Joseph PAILLOLE.
Les États de Foix et les mines du Comté en 1779...	Henry de MONTGAUZY.
Notes sur les limites orientales du dialecte gascon.	L. RIVIÈRE.
Géographie du Couserans.....	Eugène DESROCHERS.
Le « Couseranite ».....	Le PYRÉNÉEN.
Echos Ariégeois.....	
Championnat cycliste de l'Ariège.....	KUKLOS.
Pour nos soldats.....	La RÉDACTION.

*Nos gravures* : Village-frontière de Salau. — Le centenaire de Wagner : Monument qui vient d'être inauguré à Berlin. — Les girls scouts (jeunes filles éclaireuses), qui viennent de faire une apparition à Londres. — Aspect de la Landsgemeinde cantonale de chants à Gais, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du canton d'Appenzel dans la Confédération. — L'explorateur Peary.

## Le Cheval Ariégeois

### Cheval de Guerre

Notre petit cheval ariégeois a été jadis un cheval de guerre très apprécié. Il faut que les éleveurs du pays le sachent bien ; tel est le motif de cette courte étude.

Une légende accréditée dans le Midi, donne pour origine à nos chevaux ariégeois et races similaires, l'implantation sur le versant septentrional des Pyrénées, à la suite de la conquête des Maures, du cheval de race berbère.

Cependant, bien des centaines de siècles auparavant, il y avait des chevaux dans les Pyrénées, et rien ne dit qu'ils aient disparu depuis.

Toutes les fouilles faites dans les stations préhistoriques si nombreuses dans le Midi de la France et principalement dans l'Ariège, ont donné des restes de chevaux. Les peintures murales des grottes, récemment découvertes, ne donnent-elles pas également la silhouette de chevaux préhistoriques, ancêtres de notre cheval ariégeois ?

Il est assez difficile de savoir si l'homme des cavernes a dompté et monté le cheval qui à cette époque reculée était plutôt un animal de chasse dont la chair servait d'aliment aux populations pyrénéennes.

Mais, dès la période historique, nous voyons les armées celtiques com-

prendre une nombreuse cavalerie. Parmi ces cavaliers figuraient les *Volscas* qui sans nul doute montaient le cheval pyrénéen, c'est-à-dire, le cheval ariégeois.

Comme l'on voit, 300 ans avant Jésus-Christ et 1,000 ans avant l'invasion des Maures, qui, prétend-on, nous ont apporté nos chevaux, le cheval ariégeois était cheval de guerre. Il l'a été jusqu'au siècle dernier.

Sous le premier Empire et sous la Restauration, tous les chevaux pyrénéens, étaient confondus sous le nom de chevaux navarrins. Le cheval navarrin, on le sait, a laissé un nom comme cheval d'armes essentiellement propre aux troupes légères. Après 1830, ne répondant plus, par sa petite taille, aux exigences de la cavalerie, il fut délaissé.

Le cheval ariégeois qui est une variété de pyrénéen née sur les hauts plateaux, est ainsi décrit par M. Gayot, directeur des Haras au Ministère de l'Agriculture (Encyclopédie pratique de l'Agriculture, Paris, Firmin Didot, 1860) :

« La taille est petite, 1 m. 45 à 1 m. 50 au plus ; la tête est lourde, souvent mal attachée et mal coiffée ; l'encolure est grêle ; tout le système musculaire participe à cette condition qui fait le cheval plat, mince et manquant de grâce ; le garrot est bas, comme chez tous les chevaux qui mangent habituellement à terre ; la croupe est avalée. Les pieds antérieurs sont panards, les jarrets sont clos ; les extrémités sont couvertes de poils ; la physionomie est rude et le caractère assez ordinairement indocile. Toutes ces imperfections s'affaiblissent ou s'effacent sous l'influence d'une alimentation plus substantielle et plus égale ; de quelques soins aux produits et du choix judicieux des reproducteurs. Les qualités se développent alors avec une incroyable facilité et donnent vite dans ces natures généreuses, inépuisables et remplies de feu. On n'apprécie bien les chevaux de l'Ariège qu'après en avoir usé : mais alors on est étonné de la dépense d'énergie dont ils sont capables, de la dureté qu'ils montrent au travail le plus fatigant et le plus durable. Leur réputation est faite dans les régiments de cavalerie légère ; ils y ont une excellente renommée due aux excellents services qu'on en obtient. Les postes et les messageries du pays se remontent exclusivement dans les rangs de cette race ariégeoise. Quand on a, termine M. Gayot, traversé en poste ou en diligence, on sait avec quelle ardeur et quelle rapidité, ces animaux s'acquittent de leur pénible tâche. Dans le service des montagnes, ce cheval a une grande agilité, beaucoup d'adresse, une merveilleuse sûreté dans la pose du pied, un tempérament robuste, une santé à toute épreuve et une ardeur infatigable. »

Il est ainsi démontré que le cheval ariégeois a été, durant de longs siècles, un excellent et renommé cheval de guerre.

Pourquoi, dès lors, le vœu émis en 1912 par le Conseil d'arrondissement de Foix tendant particulièrement à ce que notre race chevaline soit préparée, par des améliorations successives, au service des armées, ne serait-il pas pris très sérieusement en considération ?

Grandir et grossir le cheval ariégeois, le développer en hauteur et en épaisseur, sans rien lui enlever de son énergie et de son endurance, allonger ses allures, étendre ses moyens sans lui rien ôter de sa souplesse et de son agilité, voilà ce qu'il faut faire pour qu'il devienne à nouveau un excellent cheval de guerre.

René CASSAGNE.

# M. L.-G. MAYNIEL

Les lecteurs de l'*Ariège Pittoresque* et les poètes, ses collaborateurs, liront sans doute avec intérêt le petit poème que M. L.-G. Mayniel m'a fait l'honneur de m'adresser :

A M. Toussaint Nigoul.

## CHÈRE ET VIEILLE MAISON...

*D'une imprécise voix, longtemps, tu m'appelas,  
Et j'ai franchi ton seuil, songeur, dolent et las...  
Ta voix, je la perçois encor, bien qu'irréelle  
Comme le glissement aérien d'une aile.  
Est-ce un balbutiement de mes obscurs remords?...  
Non. C'est la plainte douce et grave de chers morts  
Qui veulent instaurer en mon âme l'image  
De l'innocent et pur bonheur de mon jeune âge.  
Que de mots sont figés, lugubrement, dans l'air,  
Pour celui qui ne sait, au vieux logis désert,  
Évoquer, recueilli, les heures trépassées,  
Où dorment des sanglots, des rires, des pensées,  
Que le souhait ardent d'un ingénu songeur  
Peut seul faire revivre et vibrer dans le cœur.*

*Cher passé, dont j'ai la vision douce et triste,  
— Comme un rayon lunaire autour d'une améthyste —  
Tu me montres ceux qui m'aimaient et ne sont plus.  
Ingrat, je les croyais de mon cœur disparus...  
Oh! pourquoi si longtemps les ai-je fait attendre?  
Un sourire se mêle à leurs reproches tendres.  
Il me suffit pour les voir de clore mes yeux,  
De murmurer leur nom, en un élan pieux.  
Ainsi, je peuple la maison de chères ombres;  
J'en distingue partout, même aux coins les plus sombres,  
Elles sourient...*

*Les morts ne sont tristes, parfois,  
Que de ne pouvoir plus faire entendre leurs voix  
A ceux qu'ils ont aimés et qui les abandonnent.  
Mais avec quelle joie attendrie ils pardonnent  
Dès qu'on leur fait retour! Ils ne meurent vraiment  
Que de l'oubli, — cruel et lâche reniement! —*

*Dans l'obscur vestibule où l'horloge ancienne  
Sommeilla si longtemps en sa vétuste gaine,  
Enfin l'ombre s'émeut : des heures ont sonné,  
Ressuscitant leurs sœurs les heures du passé  
Qui rôdait, tel un chien fureteur, dans mes rêves.  
Comme il me paraît long, en des minutes brèves,  
Ce passé qui fut fait d'innombrables douleurs.  
La paix descend sur moi comme un parfum de fleurs.  
Je goûte enfin la joie apaisante des larmes!...  
O lourds pleurs bienfaisants, chassez remords, alarmes,  
Purifiez mon cœur; qu'il redevienne aimant  
Comme celui d'un faible et tout petit enfant.  
Délivrez-moi du mal, pour qu'aux ombres fidèles  
Qui m'entourent, indulgentes et maternelles,  
Je sois digne d'offrir, par la douleur élu,  
Un cœur blessé dont les vivants n'ont pas voulu.*

L.-G. MAYNIEL.

M. Mayniel, dont le dernier livre, *Les Heures qui chantent*, édité par Alphonse Lemerre, obtint un si vif et mérité succès, est de Mirepoix. Je crois savoir que l'Odéon s'apprête à jouer de lui un acte en vers, et que trois actes, également en vers, sont en lecture au Théâtre Français.

Allons! notre Ariège, qui compte, dans le passé et dans le présent, tant de beaux rimeurs, continue à être terre féconde de poésie, dont la mort elle-même est impuissante à arrêter la sève. Lafayette nous quitte, abattu comme un chêne dans la forêt mystérieuse, Mayniel nous vient.

*Uno avulso non deficit alter.*

Toussaint NIGOUL.

Rabat, 19 mai 1913.

## L'Ecrin des Penseurs riégeois

*Nous vivons en des temps féconds en paradoxes; c'est à en perdre le sens commun! Mais si quelqu'un tient, sur ce point, le record, le bon record, le record suprême, c'est bien la diplomatie, et non seulement la nôtre, que l'Europe ne nous enviait pas, mais celle de l'Europe tout entière, de la petite Europe et de la grande.*

Pierre CAZALS.

*La Commune fut, dans tous les temps, la première création dans l'organisation des sociétés. D'abord, sous le nom de Municipale, plus tard, sous la désignation qu'elle porte aujourd'hui, elle forma la base et, en quelque sorte, l'alvéole de la Province, de la Nation, de la Patrie.*

Paul de CASTÉRAS.

*Comme l'hérésie albigeoise, la nouvelle Réforme, née des fougueux appels à la révolte de Luther, trouva dans les contrées du Midi, et particulièrement dans les vallées pyrénéennes, un terrain prêt à l'accueillir. L'indépendance native des populations écoutait volontiers les cris de liberté, surtout dans un moment où le pouvoir royal, considéré toujours comme un conquérant étranger, faisait sentir sa puissance et atteignait les anciennes franchises nationales.*

Jules de LAHONDÈS.

*Humble bourgade, il y a cent ans, Pamiers a vu le nombre de ses habitants et son importance économique s'accroître considérablement depuis la fondation des aciéries qui lui ont donné un petit air de ville septentrionale transportée sous les cieux étincelants du Midi.*

Louis GAUSSEN.

*Le Comté de Foix a produit des militaires qui, pendant les guerres de la République, mêlaient à la bravoure la gaieté française, cette gaieté qui survit à tous les dangers comme à tous les désastres. Il est tel officier, tel soldat originaire de l'Ariège, qui se trouvèrent aux guerres d'Espagne, aux guerres d'Égypte, dans les moments les plus critiques, et ne perdirent jamais leur belle humeur.*

Abbé DUCLOS.

## Notes sur Roger II, quatrième Comte de Foix.

Roger II, successeur de Pierre, troisième comte de Foix, mourut en 1121. C'est lui qui, au retour de la première Croisade, dota l'abbaye de Saint-Antonin de Frédélas de plusieurs corps saints (1) apportés d'Orient, et, selon quelques auteurs, la bourgade créée autour de l'abbaye, du nom d'Appamée, d'où Pamiers, *Civitas appamiensis* dans le langage ecclésiastique, qui ne serait, dans cette hypothèse, qu'une réminiscence voulue d'Apamée, en Syrie.

Avant de prendre part à la guerre sainte, ce vaillant et belliqueux seigneur, se mesura plus d'une fois — comme nous l'apprend M. l'abbé Duclos — contre la puissance mauresque. Les comtes de Foix, gardiens des Pyrénées, à cette époque, étaient chargés de guider aux combats la jeunesse valeureuse du Midi de la France. C'est contre les Maures, en Espagne, que Roger II fit ses premières armes; il se trouva au siège de Tolède, le plus grand événement militaire du onzième siècle. Le moment vint enfin,

(1) Les corps de saint Caïn, de saint Alexandre et de sainte Nathalie.

où les preux de ces temps chevaleresques se trouvèrent humiliés de voir les Musulmans occuper obstinément de riches provinces d'Europe. Les Croisades donnèrent le signal, l'Occident chrétien devait prendre sa revanche en Asie. Après le comte de Toulouse, les plus puissants seigneurs du Midi qui prirent l'épée pour aller guerroyer contre les Sarrasins, près du Tombeau du Christ, furent Guillaume, comte de Chermont, Raymbaud, comte d'Orange, Guillaume V, seigneur de Montpellier, Gaston V, vicomte de Béarn, et Roger II, comte de Foix. Au Concile de Clermont, en Auvergne, assemblé pour la croisade, avait figuré, avec les députés du Comté de Foix, Seguin, Abbé de Lézat, qui se fit remarquer comme orateur.

Quel fut le rôle joué par Roger II dans la guerre sainte? Il dut être grand, sans aucun doute, mais on n'a rien conservé de bien précis à ce sujet; les chroniques disent qu'il revint en chantant les prouesses des paladins, les prodiges de la guerre, et les joies ineffables qu'allait causer son retour sur la terre natale. « Qui n'aurait voulu l'entendre, a dit Marturé dans la *Mosaïque du Midi*, lorsque, assis près du large foyer, dans l'antique manoir de ses pères, entouré de ses nombreux vassaux, il conta dans les longues soirées d'hiver les grands faits d'armes de nos chevaliers, sous les murs de Nicée, d'Antioche, de Jérusalem; ou lorsque dans son langage provençal, si riche et si varié, il retraçait la magnificence du palais de Constantinople, ses dômes, ses obélisques, ses places publiques resplendissantes aux rayons du brûlant soleil d'Orient. »

Georges BAZIN.

## LES PRÊTRES DU COMTÉ DE FOIX A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

Le clergé du Comté de Foix était profondément divisé aux approches de la Révolution. Des jalousies, des rivalités, des haines sourdes, comprimées par l'obéissance et la sujétion de la hiérarchie, couvaient au fond des âmes. Les honneurs, les gros bénéfices étaient réservés aux membres de la Noblesse qui avaient embrassé l'état ecclésiastique. La plupart de ceux-ci ne résidaient pas dans les localités qui étaient le siège de leur ministère et de leurs revenus. Les curés des campagnes vivaient dans la pénurie: ils n'avaient aucun espoir de s'élever dans leur Ordre et d'être préservés de la misère par une retraite, à la fin de leurs jours. Ils demandaient qu'on ne les laissât pas mourir de faim et qu'on leur réservât, après dix ans d'exercice, un canonicat que l'on prodiguait trop facilement aux étrangers. Ces griefs fort légitimes soulevaient le clergé inférieur: ils avaient donné naissance à un parti nombreux qui formait, dans le domaine de l'Eglise, une véritable démocratie. Les prêtres sortis des rangs du peuple, tenus à l'écart par les nobles ecclésiastiques, avaient toutes les idées, toutes les aspirations du peuple. Ils voulaient, eux aussi, l'égalité, et se montraient fort disposés à accueillir les principes de la Révolution. Le clergé du pays possédait des biens considérables, mais ses terres étaient peu cultivées. Il répandait, autour de lui, en bienfaits et en charité, une partie de ses revenus. Mais, ces libéralités qui étaient limitées, ne pouvaient soutenir qu'un petit nombre d'indigents. Le peuple regardait avec déplaisir ces domaines que ses bras robustes et actifs pouvaient rendre féconds et qui n'étaient, à ses yeux, que l'asile de l'opulence oisive et du privilège.

Paul de CASTÉRAS

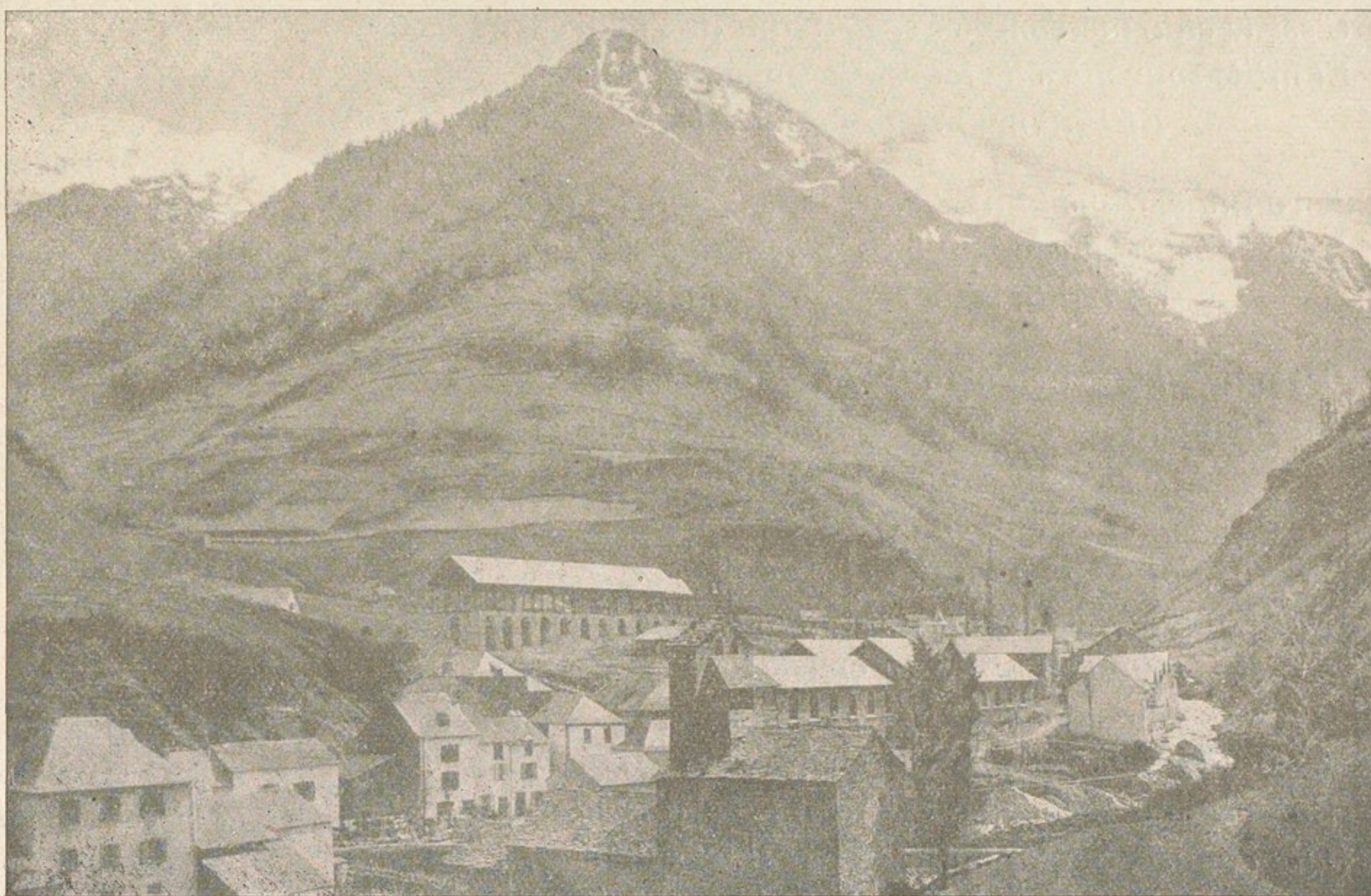
Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse.

## L'Antique Église de Salau

L'*Ariège Pittoresque* a consacré plusieurs articles, très appréciés du public, à la superbe église romane du village-frontière de Salau qui, soit par le cachet artistique dont ses fondateurs se sont plu à la revêtir dans un site sauvage et désolé entre tous, soit par les grands et nobles souvenirs qu'elle rappelle, constitue, comme on l'a dit avec raison, dans le

*Saint-Girons Journal*, l'un des plus précieux joyaux de l'architecture du vieux Couserans. Cet admirable édifice dont M. Jules de Lahondès, président de la Société archéologique du Midi de la France, l'un des Ariégeois qui honorent le plus, depuis un demi siècle, la petite patrie, a donné une savante monographie, illustrée par lui-même de ravissants dessins, a été classé, en 1912, au nombre des monuments historiques, grâce au zèle aussi intelligent qu'inlassable de M. Broué, architecte à Saint-Girons. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a même voté, on le sait, une allocation importante pour assurer la restauration intégrale et la conservation de cette relique d'art, perdue sur les hautes cimes et sans cesse battue en brèche, à la mauvaise saison, par les ouragans déchaînés et les violentes tourmentes de neige.

Or, malgré l'interminable et exceptionnelle période de neiges et de pluies qui a caractérisé l'hiver qui finit à peine dans nos parages, rien encore n'a été fait pour arracher à une ruine imminente cette gracieuse chapelle de l'ancien prieuré de Malte où les preux chevaliers se distinguèrent pendant tant d'années, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, par leur bienfaisance et leur charité envers les pauvres voyageurs surpris en ces lieux déserts par



VILLAGE-FRONTIÈRE DE SALAU.

les éléments en fureur. Ce monument intéresse d'une façon particulière le monde des savants et des archéologues, comme n'a pas hésité à le déclarer *La Dépêche*. Elle a dit aussi, et nous nous associons pleinement à ses vues: « L'on ne saurait donc surseoir plus longtemps à l'exécution des réparations indispensables, le devis des travaux ayant été préalablement dressé. »

Le COUSERANAIS.

## Plaisirs des Champs

### LA PAQUERETTE

*Puis-je, Madame, vous offrir ce modèle à découper?*

### LA CHOUETTE

*Avec son cri isochrone et chuintant, on la prendrait pour un métronome auvergnat.*

### LE GUI

*L'ARBRE. — Je crois que j'ai l'onglée.*

*LE GUI. — Voici mon manchon.*

### LA BISE

*La cigale de l'hiver.*

### LE POTEAU TÉLÉGRAPHIQUE

*Il a perdu, pour vivre, toutes les raisons d'être de sa vie: les fleurs, les nids et les chants d'oiseaux; il n'a plus de goût à rien et c'est à peine si, les jours d'ondées, il daigne encore, par habitude, suspendre à ses fils d'éphémères perles d'arc-en-ciel.*

E. PÉLISSIER

Archiviste de l'Ariège.

# HYMNE

À Philippe Fauré-Frémiet.  
« In horto »

*Jardin, je tends vers toi mes mains adolescentes,  
Je te veux adorer dans les clartés troublantes  
De ce soir de printemps.*

*Richesse des oiseaux, des parfums et des plantes,  
Ivresse du baiser prometteur des amantes,  
Musique des serments,*

*Vous êtes du jardin l'âme multiple et fauve  
Et mon âme s'unit, au crépuscule mauve,  
A l'âme du jardin.*

*C'est le charme complet et délirant de l'heure  
Et mille souvenirs de leurs ailes m'effleurent  
Et Pan me prend la main !*

*Je connais, dans la nuit solennelle et sans voiles,  
La si chaste douceur du baiser des étoiles,  
Et j'ai la vision*

*Des pâles déités de l'ombre et du mystère  
Qui viennent préluder au sommeil de la terre  
Et fuient dans un rayon !*

*Jardin, j'ai comme toi des étés de féerie.  
Les abandons, les deuils dont mon âme est meurtrie,  
Sont mes hivers cruels !*

*Ce soir tout est douceur, harmonie et musique !  
Le parfum de tes fleurs est un encens mystique  
Qui m'ouvre, triomphant, les portiques du ciel !*

Mai 1913.

Louis PALAUQUI.

## A propos de la Création du département de l'Ariège.

Tandis que la Révolution suivait son cours inéluctable, une fièvre de réformes s'emparait des représentants de la Nation, et de radicales transformations étaient apportées dans l'ordre administratif comme dans l'ordre politique.

Avant même que s'achevât l'année 1789, l'Assemblée Constituante arrêtait le partage du royaume en départements, districts et cantons.

Le Comté de Foix qui, durant tout l'ancien régime, avait su sauvegarder son autonomie, courait grand risque d'être absorbé par ses voisins. Après entente de ses représentants avec les députés du Couserans et moyennant certaines concessions réciproques dictées par l'intérêt commun (Pamiers, Foix, Saint-Girons prétendaient chacune être désignée comme siège d'administration départementale), une solution, conforme aux aspirations de ce petit pays, ne tardait pas à intervenir et l'accord, sanctionné le 27 janvier 1790 par l'Assemblée Nationale, aboutissait à la formation du département de l'Ariège.

Dans la nouvelle circonscription territoriale entrait un fragment du Languedoc : pour la constituer, on avait aggloméré, en effet, au susdit Comté de Foix, le Couserans, le Donnezan et près de la moitié du diocèse languedocien de Mirepoix.

Or, si l'adjonction du Couserans, l'un des anciens pays de Gascogne, bravait les convenances historiques, puisque la vallée du Salat avait toujours eu une existence absolument distincte de celle de la vallée de l'Ariège et parlait un dialecte différent (considération qui ne pouvait, d'ailleurs, entrer en ligne de compte, puisqu'à ce moment on se préoccupait d'effacer le souvenir des vieilles provinces), par contre l'incorporation de la partie occidentale du bassin de l'Hers était conforme aux données de l'histoire.

Paul MARTY.

## ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

4 juin 1494. — Le 4 juin 1494, il fut décidé que les consuls de Pamiers porteraient des robes et des chaperons de couleur rouge et noire, en drap de France, garnis de fourrures. Ce triomphe fut naturellement célébré par une procession. Les consuls eurent aussitôt à s'occuper d'affaires importantes : de l'abaissement de valeur des *Vaquetas*, monnaies de Béarn, qui portaient au revers la vache héraldique d'où elles tiraient leur nom, et dont le discrédit amenait beaucoup de trouble dans les transactions ; de la translation du siège cathédral à Pamiers, en l'église de Notre-Dame du Mercadal, pour laquelle ils résolurent de donner 100 ducats, car le séjour de l'Evêque et des chanoines au Mas Saint-Antonin pourrait amener de graves dangers.

Jules de LAHONDÈS.

### Charles VI à Mazères.

### Henri IV à Verniolle.

Charles VI vint rendre visite à Gaston Phœbus, en son magnifique château de Mazères (1390). Le roi portait sa femme en croupe. Isabeau de Bavière était jolie, pimpante en ses atours. Elle n'avait que dix-huit ans, éblouissait par ses bijoux et son faste, par sa démarche altière, ses dessous affriolants...

Gaston fut ému, troublé par cette beauté merveilleuse. Ne pouvant se contenir, il s'adresse au roi, et lui dit : « Sire, avec une femme si gentille et si jeune, je ne voudrais vivre qu'à votre Cour et plaire à Sa Majesté. » Le roi répartit : « Mon vieux Gaston, à votre âge, voilà de quoi travailler, voilà de quoi mourir ! »

—o—

Un jour, Henri IV vint à Verniolle, non loin de Pamiers. Il était monté sur un superbe mulet, accompagné d'une brillante escorte.

Accueil chaleureux de la population ; enthousiasme indescriptible.

Le roi fut enchanté d'une si belle réception. Il réunit les notables : « Mes amis, leur dit-il, vous êtes tous des braves, dignes de ma sollicitude. Ventre Saint-Gris, je vous affranchis de tout droit seigneurial. »

Henri tint parole. De là le dicton local : « Parole de roi ne recule pas ! »

Joseph PAILLOLE.

## LES ETATS DE FOIX ET LES MINES DU COMTÉ EN 1779

Il y avait vraiment lieu, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, de se préoccuper en nos régions de la situation précaire de la classe des travailleurs. Chez nous, comme sur tous les points de la nation, la misère du peuple, triste avant-coureur de la Révolution, s'étendait, se développait d'une façon alarmante, sous l'action de causes diverses et compliquées. A ce sujet, la remarque suivante de notre savant abbé Duclos est à méditer, car elle éclaire non seulement le passé, mais encore le présent, fort dur aux pauvres gens, et l'avenir, gros de noirs nuages : « Il est une question qui se lie de la façon la plus intime aux mouvements et aux agitations des peuples, celle de la subsistance matérielle. Quand la vie devient presque impossible, quand les populations, en travaillant, en se livrant au commerce et à l'industrie, voient toute issue obstruée, tout effort inutile, avec la nécessité presque évidente de mourir de faim, on ne saurait éviter les mouvements populaires ; la nation bondit, et, du jour au lendemain, la révolte peut éclater. Or il y eut un moment où la question du pain, la question des grains accaparés, des impôts nouveaux sur les vins, devint une question brûlante dans l'Ariège. »

Il faut tenir compte aux Etats du Pays de Foix de la sollicitude philanthropique avec laquelle ils cherchèrent à améliorer le sort du prolétariat. En voici une preuve. Assemblés en octobre 1779, ils agitèrent la question des mines du Comté, question vitale et d'un intérêt capital parmi nous autrefois et aujourd'hui encore, et les moyens d'en extraire le plus de ressources possibles pour les ouvriers. Après de longues et laborieuses discussions, ils nommèrent l'abbé Belot comme inspecteur des mines, à raison de sa spécialité et de sa remarquable compétence dans cet ordre d'études. Voici

comment cette nomination fut décidée, d'après les documents conservés aux Archives nationales.

L'évêque de Pamiers, Henri-Gaston de Lévis-Léran, (1741-1787), Président-né des Etats, comme ses prédécesseurs, prit la parole et dit : « Les mines de fer sont la principale ressource de cette province. En procurer de plus abondantes, indiquer aux ouvriers une nouvelle méthode pour les exploiter et les mettre en œuvre : ce sont là les objets qui jusqu'ici, ont principalement fixé l'attention de l'Assemblée. Le seul moyen d'y parvenir est de multiplier les expériences ; mais pour devenir avantageuses il faut qu'elles soient faites par un homme capable d'en connaître et d'en saisir les résultats. Tel est M. l'abbé Belot ; l'Assemblée connaît ses talents et je ne doute pas qu'elle soit bien aise de se l'attacher, en lui donnant le titre d'Inspecteur des mines de la province. Ses travaux seront utiles non seulement pour les mines de fer, mais encore pour celles de bien d'autres minéraux qu'on n'a jusqu'ici que trop négligés, et sur lesquels il est à désirer qu'on puisse se procurer des éclaircissements. »

Par une commune voix, l'Assemblée délibéra conformément à la proposition du vénéré Président, enjoignant aux officiers municipaux des lieux de faciliter, autant que possible, les recherches et les expériences que devait faire le nouvel inspecteur.

Henry de MONTGAUZY

## NOTES SUR LES LIMITES ORIENTALES DU DIALECTE GASCON

(DIPLOME D'AUNOU)

Nous trouvons la langue totalement gasconne dans les communes de Rimont, Lescure, Camarade, Montfa, Daumazan, Castex, Méras, Lapeyrère-Canens, Latrape, Lacaugne et Montaut-sur-Garonne.

La langue est encore gasconne, mais avec mélange de languedocien, dans les communes de Castelnau-de-Durban, Clermont, le Mas-d'Azil, Sabarat, les Bordes-sur-Arize, partie de Castéras, du Carla, Sieuras, Massabrac, Castagnac, Montgazin.

Elle est languedocienne dans les communes de La Bastide-de-Sérou, Aillères, Gabre, Paillhès, Lanoux, Artigat, Le Fossat, Saint-Ybars, Lézat, Saint-Sulpice-sur-Lèze, Beaumont, Lagardelle, avec toutefois un léger mélange de Gascon à la Bastide-de-Sérou, ainsi qu'à Saint-Ybars et dans le Terrefort dans la direction de Saverdun, également à Lézat et à Saint-Sulpice ; par exemple, on dit « houtja » pour foudja, « chibau » pour chabal, mais par contre on dit : le castèl, l'anhè). Dans la commune d'Artigat, il y a un hameau appelé *Las Lanos* ; puis un chemin traverse un ruisseau au passage dit *Pas de las Lanos* ; et pourtant tout ce qui est landes n'est jamais par les paysans appelé *lanos*, mais bien : *bartigals*, *brugals*, *ginestas*, etc.

Dans le fond de l'Albigeois touchant le Rouergue (où l'on trouve la langue d'Oc très pure) les landes sont appelées *bartos*. Ce mot existe aussi en gascon. Or, des maisons ou hameaux portent le nom de la Barthe ou les Barthes dans les communes d'Artigat, Saint-Michel, Villeneuve Durfort, et de même, le village de Labarthe-sur-Lèze, sans pour cela que leurs habitants se doutent que *barthe* signifie lande.

Comme administration politique, la vallée de la Lèze (ou le Lézadois) ayant de tout temps fait partie du pays de Foix n'a jamais été gasconne. Mais, comme administration religieuse, elle a dépendu de l'évêché de Rieux. De même, la Bastide-de-Sérou a été rattachée à l'évêché de Couserans. Il est à croire que la provenance de mots ou usages gascons dans ces vallées doit être attribuée à cette cause, du moins en partie.

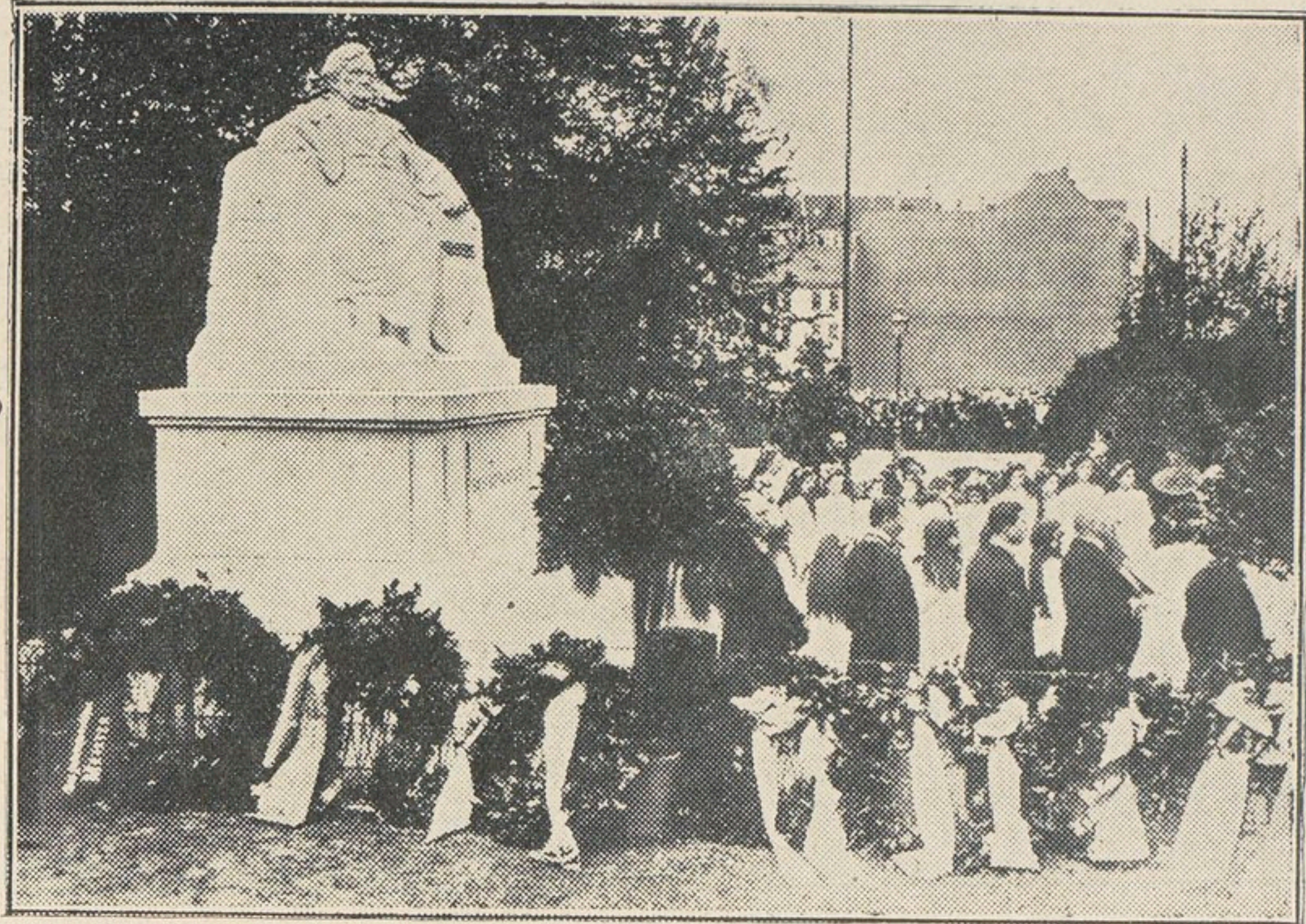
A Artigat (Ariège).

L. RIVIÈRE.

## Géographie du Couserans

Dans la dernière séance de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, M. Félix Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, a annoncé que M. le colonel Mondon, président de la *Société des Etudes du Comminges*, venait d'envoyer une communication relative à un mémoire de La Blotière, officier qui, sous Louis XIV, aux approches de la guerre de la Succession d'Espagne, composa l'ouvrage intitulé : *Légende de tous les cols, ports et passages qui vont de France en Espagne*. Dans ce mémoire reproduit dans le *Bulletin Pyrénéen* (juin-juillet 1911, pp. 169-170), il est question des terres d'Espagne limitrophes du Couserans. L'auteur expose que la Noguéra

## Le Centenaire de Wagner



Monument qui vient d'être inauguré à Berlin.

Palharessa prend sa source, comme la Garonne, en Espagne, à la montagne appelée la plaine de Béret, dépendant du Val d'Aran ; il ajoute qu'en traversant la vallée de Paillhars, la Noguéra rencontrait la source du Salat. D'après cette description, le haut Couserans aurait été au Moyen Age une dépendance du comté de Paillhars. Une charte de 1203, conservée aux archives de la Haute-Garonne (Fonds de Malte, layettes de Salau) mentionne que Pey d'Ost, fils d'Arnaud de Paillhars, prit une part dans un partage de terres. Faut-il conclure de ces arguments que le Comté de Paillhars avait des droits sur le haut Couserans ? M. le colonel Mondon fait appel à nos sociétés savantes pour résoudre ce problème de géographie historique. « Parmi les membres présents à la réunion de la Société Ariégeoise, dit M. Félix Pasquier, aucun n'étant en état de répondre à la question, la solution est renvoyée à nos collègues de la *Société des études du Couserans*, qui sont tout désignés pour élucider ce point de leur histoire. »

N'ayant pu assister à la dernière réunion de la Société Ariégeoise, et ignorant par conséquent jusqu'ici cette intéressante affaire, nous prenons la liberté de recourir à la large publicité de l'*Ariège Pittoresque* pour engager M. le colonel Mondon et MM. les Membres de la docte Compagnie Saint-Gironnaise à consulter notre savant compatriote appaméen et distingué collaborateur, président de la Société Archéologique du Midi de la France, qui est l'auteur d'une remarquable monographie de la Commanderie et de l'église de Salau dont nous avons, à plusieurs reprises, sollicité l'insertion dans le *Bulletin de la Société Ariégeoise*. M. Jules de Lahondès, l'infatigable chercheur et l'érudit de marque qui a consacré toute sa noble existence à se documenter sur le Pays de Foix et sur le Couserans, comme sur tout le Midi, nous paraît très qualifié pour trancher la difficulté dont il s'agit.

Eugène DESROCHERS.

## LE "COUSERANITE"

Un naturaliste renommé, M. J. de Charpentier, qui explorait l'Ariège, de 1820 à 1823, semble avoir subi le prestige de la vieille terre du Couserans, et de son nom. Ayant découvert, aux environs de Saint-Girons, un minéral qui lui parut encore non classifié, il le baptisa du nom de *Couseranite*. Il indiqua la forme et les caractères de ce minéral dans son livre : *Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées*, Paris 1823. Ce cristal, a-t-on assuré, est intéressant par la netteté et la pureté de ses formes ; on le trouve au-dessus de Seix dans les roches calcaires et surtout dans le calcaire gris noirâtre à petit grain de la même vallée. Ce minéral est d'un noir grisâtre, tirant quelquefois au bleu indigo. Il est toujours cristallisé en prismes de diverses espèces, de 10 à 12 lignes de longueur sur 2 lignes d'épaisseur, et constamment implanté dans le calcaire.

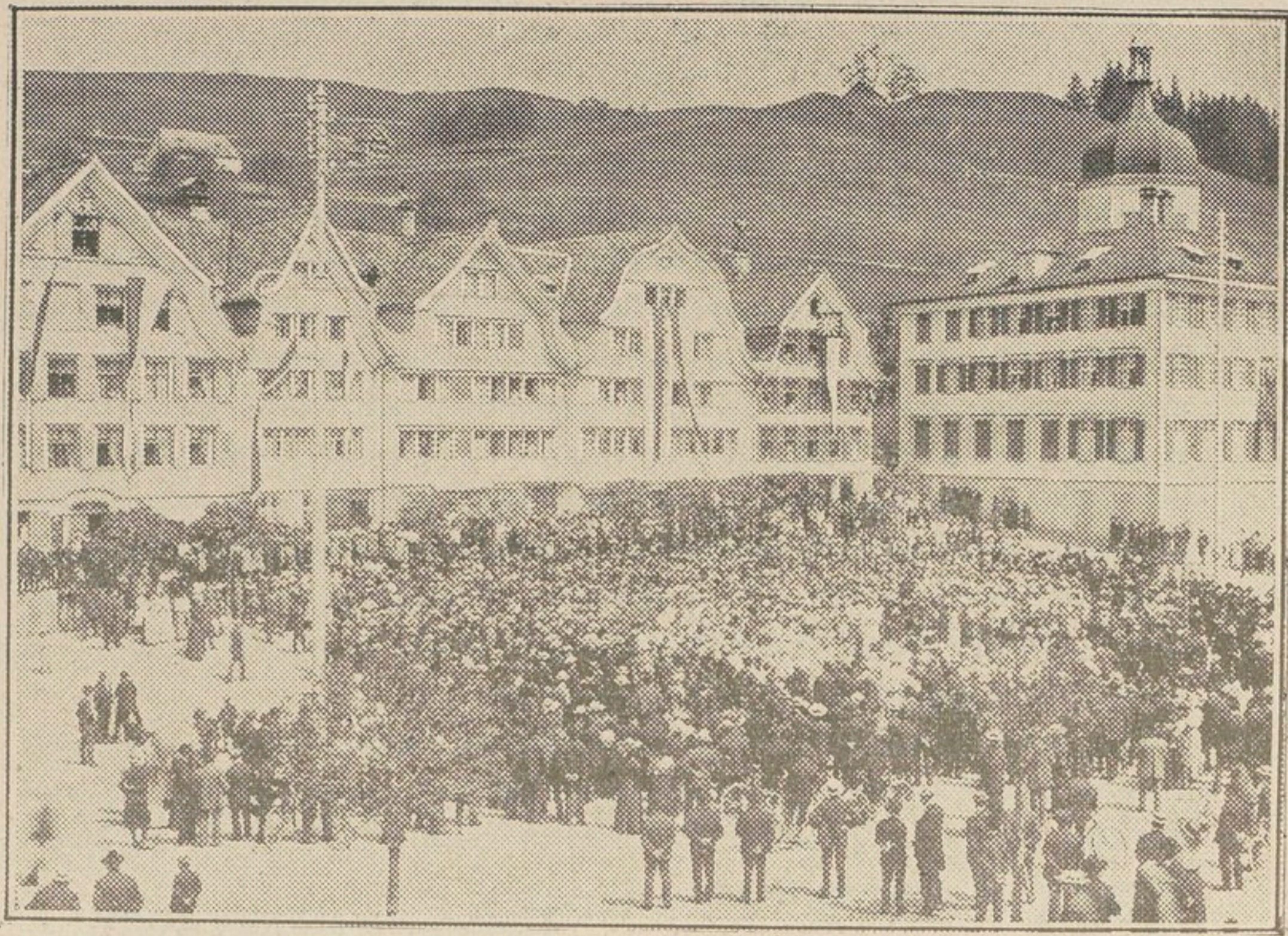
LE PYRÉNÉEN.

## Les Girls Scouts Anglaises



Les girls scouts (jeunes filles éclaireuses) qui viennent de faire une apparition à Londres.

## Une Landsgemeinde Suisse



Aspect de la Landsgemeinde cantonale de chants à Gais, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du Canton d'Appenzel dans la Confédération.

# Échos Ariégeois

**Carnet des naissances.** — Depuis quelques jours, M. Lagorce, le distingué professeur de physique du collège de Saint-Girons, est l'heureux père d'un superbe garçon auquel on a donné le prénom d'Armand.

Nos sincères félicitations à Mme et M. Lagorce et nos meilleurs vœux de prospérité à bébé.

**Mariages.** — A Pamiers, mariage de M. Alfred-Ernest de Frenkell, artiste-peintre, avec Mlle Thérèse-Zéphirine-Jeanne-Marie Labatut, cousine de notre éminent et vénéré ami Mgr Dominique Carrerot, évêque de Conceição de Aragnaya (Brésil); mariage de notre ami M. François Atoch, de Brassacou, agronome distingué et l'un des plus grands propriétaires terriens de la région, avec Mlle Lucia Brus, de Saint-Ybars.

Cordiales félicitations et vœux sincères.

**Nécrologie.** — A Foix, décès, à l'âge de 6 ans, de Mlle Ernestine Rouan, la charmante fillette du sympathique horloger-bijoutier de la rue de Labistour.

— A Saurat, décès de M. Augustin Barbé, ancien instituteur et secrétaire de mairie, qui remplissait depuis plus de vingt ans les fonctions de sacristain de l'église paroissiale.

Nous avons appris avec un très vif regret la mort de notre ami, M. Louis Bertrand, ancien receveur des postes à Pamiers, décédé subitement vendredi soir à Toulouse, à son domicile.

La mort de M. Bertrand, qui était encore en service il y a trois mois, a produit une douloureuse impression auprès de tous ceux qui l'ont connu et de ses employés car il ne comptait que des amis à Pamiers.

— Nous apprenons également la mort de Mme Veuve Fournié, mère de nos amis Léonce Fournié, juge de paix, à Saverdun, et Jean Fournié, greffier de la justice de paix de Pamiers.

Nous adressons aux familles Bertrand et Fournié nos bien sincères condoléances.

**Au Sénat.** — M. Georges Reynald vient d'être nommé par le quatrième bureau, membre de la commission chargée de l'examen du projet voté par la Chambre, relatif à l'amnistie et de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur le recel.

**Mouvement administratif.** — M. Sibra, sous-préfet de Saint-Girons, est nommé sous-préfet de Jonzac. M. Aussaresses, chef de cabinet de préfet, remplace M. Sibra à Saint-Girons.

**Dans l'armée.** — Par une attention tout à fait spéciale du Ministre de la guerre, insérée à l'*Officiel* du 10 mai, M. J. Peyre, de la Bastide-de-Sérou, a été appelé à servir comme officier de réserve au 1<sup>er</sup> régiment étranger, stationné dans le Maroc oriental.

**Postes et télégraphes.** — Le ministre des postes et télégraphes vient d'autoriser la création d'un établissement de facteur-receveur dans les communes du Carla-de-Roquefort et de Rouze (Usson-les-Bains).

**Ponts et chaussées.** — A la suite de l'examen d'aptitude ouvert le 31 mars dernier, ont été nommés commis stagiaires des ponts et chaussées et affectés aux services ci-après :

MM. Noël Aggéry, aux chemins de fer, adjoint au chef de section, d'Ax-les-Thermes; Lucien Bonafos, aux chemins de fer, adjoint au chef de section, à Soueix; Jules Séguy, au service ordinaire, dans le bureau de l'ingénieur de l'arrondissement de l'Est, à Foix.

**Eaux et forêts.** — Par arrêté du préfet de l'Ariège, ont été nommés gardes communaux des eaux et forêts, à défaut de candidats militaires classés pour cet emploi : MM. Jean-Marie Servat et Jean-Marie Heuillet.

**Douanes.** — M. Prudot, actuellement à Gabas (Basses Pyrénées), est nommé receveur des douanes à Salau (Ariège).

**Nominations.** — Notre ami, M. Joseph Rendu, le très sympathique caissier de la succursale du Crédit Lyonnais à Foix, vient d'être nommé en la même qualité à la succursale du Crédit Lyonnais à Saint-Gaudens. Vifs et sincères regrets heureusement tempérés par la joie que nous cause un avancement justifié à tant de titres.

— Nous apprenons avec une très grande satisfaction la nomination de M. Lucien Bonny, fils de M. le juge de paix du canton du Fossat, au poste de commis des ponts et chaussées dans le département du Morbihan, à Vannes.

— Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Eugène Canaby, vétérinaire de la Corrèze, en qualité de vétérinaire départemental des Bouches-du-Rhône.

M. Canaby est originaire du Quérigut et a fait ses débuts à Saint-Girons.

Le choix du ministre de l'Agriculture est la juste récompense des excellents services de notre sympathique compatriote.

Nous sommes heureux de lui adresser nos meilleures félicitations.

**Bourses d'enseignement secondaire.** — La préfecture de l'Ariège appelle l'attention des intéressés sur l'avantage que présente la production immédiate des dossiers de demandes de bourses de l'enseignement secondaire. Il importe que ces dossiers lui parviennent le 10 juin au plus tard.

**En Conseil d'Etat.** — M. Berdot, médecin-pharmacien à Foix, vient de se pourvoir en Conseil d'Etat contre l'arrêt du Conseil de Préfecture confirmant la décision préfectorale qui le rayait du rôle des médecins de l'assistance publique.

Voici les considérants de l'arrêt du conseil :

« Attendu qu'il résulte de l'examen du règlement pour l'application de la loi sur l'assistance médicale gratuite, adopté par le Conseil général de l'Ariège, qu'aucune mention des médecins-

pharmaciens n'est faite dans aucun de ses articles ; que si le Conseil général avait voulu les y comprendre, il n'aurait pas manqué de le déclarer expressément, etc... »

**Nomination judiciaire.** — M. Soumarède, juge suppléant rétribué, à Saint-Palais, est nommé au même titre au tribunal de première instance de Foix, en remplacement de M. Gleizes.

**Contributions indirectes.** — M. Laval, commis principal à Cassagnes (Aveyron), est nommé à Saverdun, en remplacement de M. Fonta, nommé receveur à Coulanges-sur-Yonne (Yonne).

**En visite.** — Les élèves de seconde année de l'École nationale d'agriculture de Grignon (Seine-et-Oise), au nombre d'une quarantaine, accompagnés par six professeurs, sont arrivés vendredi soir à Saint-Girons. Ils ont été reçus par M. le vicomte de Tersac, président de la Société d'agriculture de l'Ariège, et par M. le baron de Bardies, président du Comice agricole de Saint-Girons.

Ils ont visité le domaine-modèle d'Anglas, la propriété de la marquise de Casteras à Seignan, la vacherie du baron de Mortariou, la papeterie Job et les fromageries d'Oust, et ils ont emporté les meilleurs souvenirs de notre coin des Pyrénées.

**Le banquet de la Société amicale des Ariégeois d'Oran.** — Charmante fête de famille, le dimanche 25 mai, à la Brasserie Soulier, où les Ariégeois d'Oran donnaient leur banquet semestriel. A midi précis, lisons-nous dans *l'Echo d'Oran*, quatre-vingts convives environ prenaient place autour de la table dressée en fer à cheval, coquettement fleurie et abondamment pourvue de moult appétissantes victuailles. Le repas fut plein d'entrain : plaisanteries et interpellations se croisent joyeuses, pétillantes, animées, dans les patois chantants et savoureux du pays natal.

Citons parmi les aimables sociétaires : MM. Prat, le sympathique président de la Société ; Allaux, vérificateur des poids et mesures ; Barroct, agent-voyer, vice-présidents ; Coumes, trésorier ; Lafaille, secrétaire ; Dalliot, directeur des Domaines ; le capitaine Pagès ; MM. Roques, inspecteur des Douanes ; Barbier, receveur des Contributions ; Arabac, Rossy, Boussieux, etc., etc...

Au dessert le son grêle de l'« Esquieillo » agité par M. Prat, est accueilli par des bravos... « l'Esquieillo », dit en substance M. Prat, vous rappelle le pays natal lointain et chéri, les sapinières parfumant fort la térébenthine, ombreuses et fraîches, où les clochettes des troupeaux paisibles mettent une note de gaieté pimpante, de pittoresque charmant et inoubliable. »

M. Prat parle ensuite avec émotion de la fierté qu'il éprouve d'être depuis dix ans le président de la grande famille ariégeoise. Malheureusement, aujourd'hui, son âge avancé, sa santé assez délicate ne lui permettent plus d'assumer cette charge. Aussi, affirme-t-il nettement son intention d'être remplacé par un membre plus jeune et il propose M. Allaux. Toutes les mains se lèvent : M. Allaux est élu président. Cependant, sur les instances affectueuses des sociétaires, M. Prat consent à être nommé président d'honneur de la Société, avec M. Barroct comme vice-président. Le bureau pour l'année 1913 est constitué ainsi :

MM. Allaux, président ; Guillaume et Barbier, vice-présidents ; MM. Coumes et Lafaille, sont réélus à l'unanimité, l'un trésorier et l'autre secrétaire de la Société. Un triple ban clôture l'élection.

La parole est ensuite donnée aux chanteurs et

aux monologistes. Citons : MM. Prat fils qui détaille d'une voix souple et étoffée, les chaudes romances du pays natal ; Coumes fils, comique désopilant ; Barbier, Allaux, Dalliot, Arabère, etc., etc.

Le chant des « Montagnards », exécuté en chœur par tous les assistants, et des vivats enthousiastes terminent cette réunion cordiale, franche et surtout bien française.

**L'Ariégeoise de Bordeaux.** — A l'occasion de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, la Société amicale des Ariégeois de Bordeaux, a tenu, dimanche, un grand banquet sous la présidence d'honneur de M. Delcurrou, conseiller à la cour de cassation. Plusieurs notabilités de l'Ariège s'étaient donné rendez-vous à cette fête de famille.

**L'Avenir du Proletariat.** — L'Avenir du Proletariat a donné, le dimanche 25 mai, un grand banquet au palais de la Mutualité, rue Saint-Martin, à Paris, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

La table d'honneur était présidée par M. Georges Reynald, sénateur de l'Ariège, qui avait à ses côtés, MM. Painlevé, Cloarec, Jules Cels, députés ; André Payer et Le Corbeillier, conseillers municipaux ; M. Desant, représentant le ministre de l'instruction publique ; Ferdinand Boire, président général de l'*Avenir du Proletariat*, et de nombreux présidents de Sociétés de mutualité de province.

Au dessert, des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Ferdinand Boire, Le Corbeillier, Reynald, Painlevé, Jules Cels, qui ont retracé les débuts de l'*Avenir du Proletariat*.

**L'Ariège au Salon des Artistes français.** — L'Ariège a été largement représentée, cette année, au Salon des Artistes français.

Trois peintres de grand talent et trois sculpteurs déjà célèbres ont exposé des œuvres diverses qui furent très remarquées.

De M. Bergés — le très sympathique peintre Saint-Gironnais, dont quelques expositions à Foix et à Pamiers ont tout dernièrement révélé l'art délicat et puissant — un portrait de femme illusionnant de vie retient l'attention dans la salle 2.

Dans les salles 2 et 34, M. Roubichou, l'appaméen modeste dont chaque loisir est une manifestation d'art, accuse avec plus de force encore un talent depuis longtemps connu dans les deux toiles : *Pêcheur sur la Loire* et *Basse-Cour en Touraine*.

M. Addé Vidal se joue dans la salle 7, au n<sup>o</sup> 9<sup>e</sup> portant pour titre *Casseneuil*, des difficultés du paysage. Sa toile est d'une remarquable minutie de détails et d'une harmonieuse vérité.

Dans la salle 22, au n<sup>o</sup> 677, la *Dernière vision* du Captif de Sainte-Hélène a permis à M. H. Farré de faire planer, avec l'aigle épouvanté au-dessus du lit où agonise Napoléon, les splendeurs tour à tour radieuses ou voilées de l'incomparable épopée. C'est, comme inspiration, un peu le *Rêve*, avec cette différence qu'ici c'est une vision d'avenir tandis que chez Farré, c'est une vision du passé.

Les œuvres exposées par nos sculpteurs ariégeois n'offrent pas moins d'intérêt.

Le buste de Mlle Hélène G... est délicatement modelé et fait honneur à M. César Bru.

Le *Christ soutenu* de M. Icard, le statuaire hors concours, est une œuvre puissante que les visiteurs admirent longuement. Une *Etude de femme* du même révèle l'art varié du maître.

Terminons cette courte chronique artistique en signalant le succès qu'obtient l'œuvre superbe de

notre éminent autant que modeste ami M. Grégoire-Calvet, de Cadarcet : un monument destiné au tombeau du lieutenant H. Juge, de l'armée coloniale, tué sous les murs de Fez. Avec le buste-médaille du jeune héros, ce monument reproduit le théâtre même du combat et la mort glorieuse de Juge.

C'est noble et grand et ce ne sera pas la moins belle œuvre de Calvet.

Félicitons chaleureusement nos compatriotes de la gloire qui, par eux, descend sur notre commune patrie ariégeoise.

**Le Montagnard de Paris.** — Nous désignons et recommandons volontiers à nos compatriotes de la capitale ce nouveau journal hebdomadaire qui, sans être spécial à l'Ariège, peut néanmoins les intéresser, parce qu'il se proclame fièrement « montagnard » et qu'il doit servir d'organe à la plupart des émigrés de la région languedocienne.

**Pénélope.** — La *Pénélope*, de Gabriel Fauré, jouée ces jours derniers au théâtre des Champs-Élysées à Paris, a remporté un succès tout prestigieux, acclamé par toute la presse. D'un très substantiel compte-rendu paru dans *Comedia* signé de l'impeccable critique Louis Vuillemin, nous détachons les lignes finales :

« Je suis obligé de conclure, plus vite encore que je ne l'avais espéré. Deux mots au demeurant peuvent suffire. Nous avons hier acclamé l'une des manifestations les plus radieuses, les plus pures, et pour tout dire, les plus géniales de la musique. Elle est d'un des plus grands parmi les maîtres. Elle est aussi — et je le dis avec l'infini respect dont on ne saurait se départir à l'égard de M. Gabriel Fauré — du plus jeune musicien de France. »

LOUIS VUILLEMIN.

Notre collaborateur Toussaint Nigoul dans l'article paru dans notre précédent numéro n'avait pas trop auguré du triomphe qui attendait à Paris, l'opéra de notre illustre compatriote Gabriel Fauré.

**Chambre de commerce.** — Sont désignés comme membres correspondants de la Chambre de commerce de l'Ariège :

MM. Antoine Ferrier, directeur de la succursale de la Banque de France à Foix, et Albert Rouyre, fabricant à Lavelanet, en remplacement de MM. Eugène Sicard et Prosper Graulhe ; M. Gabarrou, négociant en laines et draps au Mas-d'Azil.

**Gendarmerie.** — M. Décremps est nommé brigadier au Fossat en remplacement de M. Guarrigues, appelé sur sa demande à Toulouse.

**Les ajournés libérables en 1913.** — Il a été demandé au ministre de la guerre si les jeunes gens incorporés après ajournement et libérables avec la classe 1910, seraient maintenus sous les drapeaux au cas où il serait fait application, pour conserver cette classe, de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905.

Le ministre de la guerre a répondu qu'en principe les ajournés doivent, en pareil cas, suivre le sort du contingent avec lequel ils sont libérables. Il a ajouté qu'il est tout disposé, si les circonstances le permettent, à examiner, le moment venu, la possibilité de renvoyer dans leurs foyers les anciens ajournés libérables en 1913, sans les astreindre à la totalité des obligations qui pourront être imposées à la classe 1910, par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905.

**Médaille du Maroc.** — M. Faup, dit Fêmeille, boulanger à Couflens, vient de recevoir des mains

de M. le Sous-Préfet de Saint-Girons, la médaille du Maroc, que le ministère de la guerre lui a accordée en récompense de ses beaux états de service et de ses campagnes marocaines.

**Enseignement agricole.** — M. Guy, professeur d'agriculture à Foix, ainsi que MM. Baudouy, Garaud et Sempé, de la ferme-école de Royat, sont inscrits au tableau d'avancement du personnel de l'enseignement agricole pour 1913.

Félicitations.

**Prix spéciaux d'agriculture.** — L'Ariège est au nombre des départements dont les instituteurs et les institutrices sont appelés à prendre part, en 1914, aux concours pour les prix d'enseignement agricole.

En conséquence, MM. les instituteurs et Mmes les institutrices qui donnent dans leurs écoles l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture sont invités à faire connaître immédiatement à M. l'inspecteur d'académie les résultats qu'ils ont obtenus dans cet ordre d'enseignement et à faire valoir leurs titres à une récompense.

**Concours.** — Un concours pour le recrutement des dames employées des postes et télégraphes aura lieu le 26 et le 27 juin, au chef lieu de chaque département. Le nombre maximum des admissions est fixé à 800. La liste d'inscriptions sera close le samedi 7 juin au soir.

**Un conscrit de 42 ans.** — A la séance de clôture du conseil de revision, qui a eu lieu vendredi dernier à la préfecture, a été appelé un conscrit de la classe de 1891, le nommé Jean Frago, secrétaire du Syndicat ouvrier du transpyrénéen, omis, à la formation des listes de recensement de sa classe.

Cette situation irrégulière de Frago aurait été, paraît-il, découverte lors de la dernière grève aux chantiers du transpyrénéen.

**Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique.** — L'examen d'aptitude aura lieu pour les aspirants, à l'école normale d'instituteurs, le 27 juin, à 7 heures du matin, et pour les aspirantes, à l'école normale d'institutrices, le 4 juillet, à 7 heures du matin.

**Travaux communaux.** — Le vendredi 20 juin, il sera procédé en l'hôtel de la préfecture, à Foix, à l'adjudication des travaux formant les lots distincts, ci-après désignés :

Premier lot. — Commune de Bélesta : Construction d'un groupe scolaire : montant des travaux, 29,900 francs.

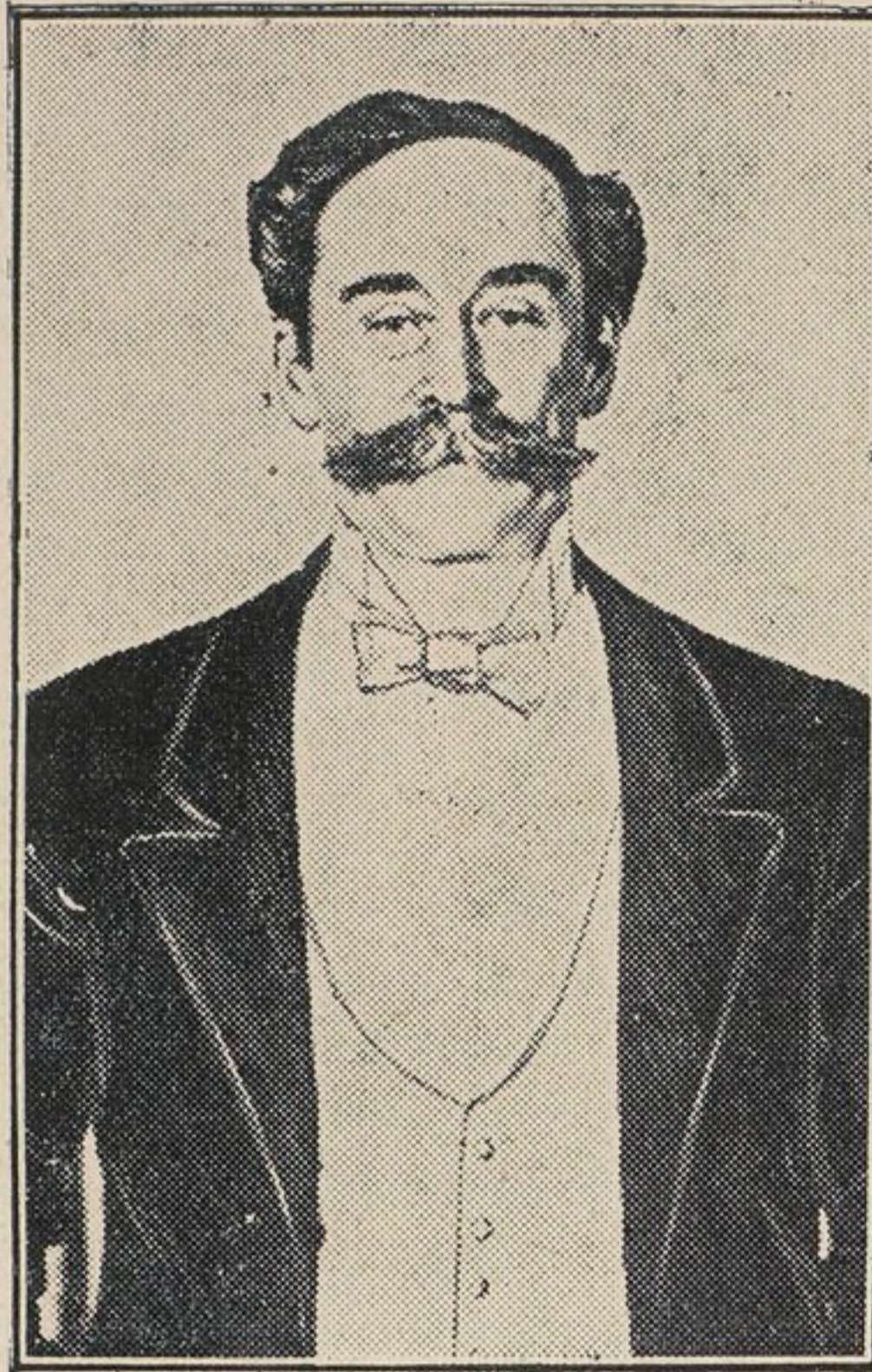
Deuxième lot. — Commune de Montferrier : construction d'un tablier métallique au pont du moulin de Barthale. Montant des travaux, 4,200 fr.

**Revue locale.** — Une revue locale en deux actes, *Comme sur des roulettes*, sera jouée par les auteurs, samedi 7 juin, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du café Saint-Germes (ancien café Lamarque).

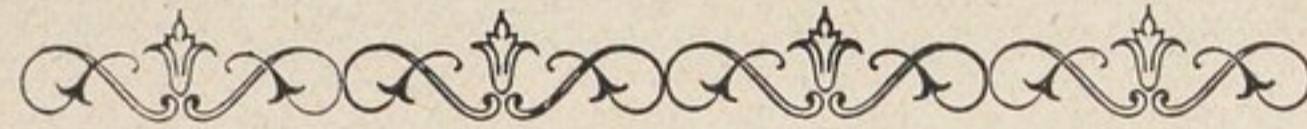
Au cours de cette représentation, organisée sous le haut patronage de M. le Préfet de l'Ariège et de la municipalité de Foix, aura lieu le tirage d'une tombola au profit du bureau de bienfaisance de la ville.

**Prévoyance sociale.** — Par arrêté ministériel, la société de secours mutuels « Sainte-Cécile » à Saint-Ybars, est autorisée à se charger, pour ceux de ses adhérents qui en feront la demande, de l'encaissement des versements obligatoires ou facultatifs effectués en vertu des articles 2 et 36 de la loi du 5 avril 1910.

**Fête des écoles.** — La fête des écoles aura



L'explorateur PEARY, qui découvrit le Pôle Nord, de passage à Genève où il doit être reçu par la Société de Géographie qui lui remettra la grande médaille d'or Arthur Claparède.



lieu, cette année, le vendredi 13 juin. Elle aura pour objet de célébrer le centenaire d'Eugène Pelletan, l'un des précurseurs de l'école laïque.

Mmes les institutrices et MM. les instituteurs sont invités à organiser cette fête dans leurs écoles, chacun dans la mesure du possible.

Le programme pourra être le suivant :

Réunion des autorités locales et des élèves dans les écoles décorées pour la circonstance. Chants ou récitations de poésies appropriées à l'objet de la fête. Causerie-conférence sur Eugène Pelletan.

M. l'inspecteur d'académie invite instituteurs et institutrices à s'entendre préalablement avec les municipalités et les groupements d'amis de l'école laïque pour donner à cette fête le plus d'éclat possible.

**Congé des écoles publiques.** — A l'occasion de la fête de l'Amicale laïque ariégeoise, M. le préfet a décidé que les classes vaqueront le 14 juin, dans toutes les écoles primaires du département.

**Championnat cycliste de l'Ariège.** — La grande épreuve ariégeoise qu'organise tous les ans notre distingué compatriote et ami, M. Paul Périès, se courra, comme toujours, à l'occasion du 14 juillet, sur le parcours Foix-Ax-les-Thermes et retour (88 kilomètres).

Les plus fins stayers de la région s'y sont déjà donné rendez-vous pour emporter le superbe vélo de course et le titre tant désiré de champion de l'Ariège qui forment le premier prix.

Rappelons que seuls peuvent prendre part à cette grande épreuve, les coureurs résidant depuis six mois dans le département.

Les engagements seront reçus à partir du 15 juin jusqu'au 13 juillet inclusivement, chez M. Paul Périès, marchand de cycles et automobiles, cours Bouychères, à Foix.

Le règlement complet de la course ainsi que la liste des prix seront ultérieurement publiés dans le *Journal des Sports* et dans les principaux journaux et périodiques de la région et de la localité.

KUKLOS.

**Un centenaire Ariégeois.** — Le 16 mai dernier s'est éteint au hameau du Marioou, commune

de Lacave, le nommé François Souquet, qui était entré dans sa centième année. Il avait gardé jusqu'à la fin, l'usage de ses facultés.

**Pour les oiseaux.** — La Ligue française pour la protection des oiseaux, fondée par la Société nationale d'acclimatation de France dont les présidents respectifs sont : MM. Magaud d'Aubusson et Ed. Perrier, de l'Institut, répand une excellente petite brochure intitulée *Sauvons nos oiseaux* et signée : Alexis Hotelin. Nous en recommandons vivement la lecture aux maires, aux paysans, aux instituteurs et institutrices, à tous les amis de l'agriculture.

Pour tous renseignements, s'adresser 33, rue de Buffon, Paris.

**La pêche à la ligne.** — Il est d'un usage constant que l'ouverture de la pêche à la ligne ait lieu le premier dimanche après le 15 juin.

Or, le 15 juin tombant cette année un dimanche, les fervents de la gaule n'étaient pas sans se demander si cette fâcheuse coïncidence n'allait pas leur coûter la longue attente d'une semaine entière, et des pêcheurs impatients avaient adressé des pétitions au ministre de l'agriculture pour lui demander d'accepter la date même du 15 juin.

Hélas ! les pétitionnaires vont être cruellement déçus, car c'est au 22 juin que l'ouverture de la pêche vient d'être officiellement fixée.

**Transport et vente de l'ortolan gras.** — Le transport et la vente de l'ortolan gras seront tolérés à titre tout à fait exceptionnel pendant les mois de juin et de juillet 1913.

**Accidents mortels.** — A Gourbit, le 29 mai, une vache tua d'un coup de corne le nommé François Galy, 71 ans, tailleur d'habits.

Et le 30 mai, à la Bastide-de-Sérou, la dame Doumenc, 63 ans, fut tuée par un taureau qui la renversa d'un coup de tête.

**Grave blessure.** — Le 27 mai, le sieur Clément Tressera, âgé de 26 ans, né à Bia, province de Barcelone, charretier à l'entreprise de M. Pellerin, du lot du Transpyrénéen, à l'Hospitalet, conduisait vers seize heures, une charrette à deux roues, chargée de ciment, attelée de trois chevaux de file, en compagnie de son camarade Joseph Astrié, conduisant lui-même une charrette identique. Arrivés en face du vieux pont de Frayé, sur la route nationale n° 20, à un tournant, ils trouvèrent une femme qui causait avec d'autres personnes. Lorsque la charrette arriva et que le cheval de tête fut à hauteur de la femme, celle-ci poussant le cheval par la tête, le détourna de son chemin. Une discussion s'ensuivit au cours de laquelle la femme aurait porté à Clément Tressera un coup de bâton sur l'épaule gauche, puis un coup de serpe qui lui aurait fait à l'avant-bras une grave blessure. Tressera a été conduit à l'hospice.

Une enquête est ouverte.

#### POUR NOS SOLDATS

Le prochain numéro de l'« Ariège Pittoresque » devant presque coïncider avec l'anniversaire de la bataille de Marengo, fête patronale du vaillant et cher 59<sup>e</sup> régiment d'infanterie, nous prévenons nos lecteurs que, par dévouement pour l'armée et, en particulier, pour les sympathiques troupiers en garnison dans l'Ariège, ce numéro sera exclusivement consacré aux questions militaires, toutes d'actualité en ce moment particulièrement critique.

LA RÉDACTION.

# Marche des Trains de Voyageurs à partir du 15 Octobre 1912

## Ligne de Toulouse-Matabiau à Ax-les-Thermes.

DÉPARTS				
TOULOUSE-MAT...	4 55	9 10	9 38	13 40
Halte de Ste-Agne...	5 5	»	»	9 47
Portet-St-Simon...	5 15	»	»	9 57
Halte de Pinsaguel...	5 19	»	»	10 1
Pins-Justaret...	5 26	»	»	10 8
Venerque-le-Vernet...	5 34	»	»	10 16
Miremont...	5 41	»	»	10 23
Auterive...	5 51	9 47	10 33	14 36
Cintegabelle...	6 5	»	»	10 42
Saverdun...	6 13	10 2	11 2	14 58
Vernet-d'Ariège...	6 23	»	»	11 12
Pamiers...	6 45	10 26	11 35	15 27
Halte de Verniolle...	6 52	»	»	11 42
Varilhes...	7 1	10 37	11 51	15 42
H. de St-Jean-de-V...	7 8	»	»	11 58
Foix... Arrivée...	7 15	10 46	12 5	15 56
Foix... Départ...	7 30	10 56	12 15	16 6
St-Paul-St-Antoine...	7 41	»	»	12 26
Mercus...	7 50	»	»	12 34
Tarascon...	8 1	11 21	12 40	16 37
Ussat-les-Bains...	8 9	11 28	—	16 44
Les Cabannes...	8 20	11 39	—	16 55
Luzenac-Garanou...	8 39	11 49	—	17 6
Halte de Castelet...	8 49	»	—	17 15
AX-L-THERMES Arr.	8 55	12	—	17 21

DÉPARTS				
AX-L-THERMES	—	8 23	12 20	17 22
Halte de Castelet...	—	8 29	12 27	17 29
Luzenac-Garanou...	—	8 40	12 36	17 38
Les Cabannes...	—	8 51	12 47	17 49
Ussat-les-Bains...	—	9 4	12 59	18
Tarascon...	5 16	9 16	13 9	18 9
Mercus...	5 24	9 24	13 17	18 17
St-Paul-St-Antoine...	5 33	9 33	13 26	18 26
Foix... Arrivée...	5 44	9 44	13 37	18 37
Foix... Départ...	5 57	9 55	13 46	18 45
H. de St-Jean-de-V...	6 5	10 3	13 54	»
Varilhes...	6 12	10 11	14 2	18 56
Halte de Verniolle...	6 21	10 19	14 11	»
Pamiers...	6 37	10 38	14 28	19 11
Vernet-d'Ariège...	6 49	10 48	14 40	»
Saverdun...	7 2	10 59	14 56	19 28
Cintegabelle...	7 15	11 10	15 9	19 40
Auterive...	7 29	11 21	15 23	19 48
Miremont...	7 38	11 29	15 32	»
Venerque-le-Vernet...	7 46	11 36	15 41	»
Pins-Justaret...	7 55	11 44	15 50	»
Halte de Pinsaguel...	8 3	11 51	15 58	»
Portet-St-Simon...	8 9	11 56	16 5	»
Halte de Ste-Agne...	8 21	»	16 18	19 22
TOUL MAT... Arr.	8 32	12 13	16 28	19 35

## Ligne de Saint-Girons à Foix.

DÉPARTS			
SAINT-GIRONS...	5 45	9 17	17 42
Lescure...	6	»	9 32
Rimont...	6 8	9 40	18 5
Castelnau-Durban...	6 19	9 51	18 17
Halte de Ségalas...	6 26	9 58	18 24
La Bastide-de-Sérou...	6 39	10 11	18 35
Halte de Cadarcet...	6 49	10 21	18 45
Baulou...	6 56	10 28	18 52
FOIX... Arr.	7 10	10 42	19 5

DÉPARTS				
FOIX...	7 40	14 50	16 3	20 10
Baulou...	7 53	15 4	16 16	20 24
Halte de Cadarcet...	7 59	15 11	16 22	20 31
La Bastide-de-Sérou...	8 12	15 27	16 35	20 48
Halte de Ségalas...	8 20	15 35	16 43	20 56
Castelnau-Durban...	8 27	15 46	16 51	21 5
Rimont...	8 36	16	»	17
Lescure...	8 43	16 11	17 7	21 24
St-GIRONS... Arr.	8 56	16 25	17 20	21 38

## Ligne de Boussens à Saint-Girons.

DÉPARTS				
BOUSSENS...	8 4	11 10	16 31	20 15
Mazères-sur-le-Salat...	8 15	11 21	16 42	20 26
Salies-du-Salat...	8 24	11 29	16 49	20 33
His-Mane-Touille...	8 31	11 36	16 56	20 40
Halte de Castagnède...	8 37	11 42	17 2	20 46
Prat-et-Bonrepaux...	8 46	11 51	17 11	20 55
Halte de Caumont...	8 55	11 59	17 19	21 3
Halte de St-Lizier...	9 4	12 8	17 28	21 12
St-GIRONS... Arr.	9 8	12 12	17 32	21 16

DÉPARTS				
SAINT-GIRONS...	5 11	9 9	14 22	16 42
Halte de St-Lizier...	5 16	9 14	14 27	16 47
Halte de Caumont...	5 25	9 23	14 36	16 56
Prat-et-Bonrepaux...	5 33	9 31	14 44	17 13
Halte de Castagnède...	5 42	9 40	14 53	17 22
His-Mane-Touille...	5 48	9 46	14 59	17 30
Salies-du-Salat...	5 56	9 54	15 8	17 38
Mazères-sur-le-Salat...	6 3	10 1	15 17	17 47
BOUSSENS... Arr.	6 12	10 10	15 27	17 58

## Ligne de Bram à Lavelanet.

DÉPARTS				
BRAM...	7 42	8 2	14 32	16 28
Montréal...	7 52	8 19	14 41	16 37
Cailhau...	8 11	8 27	14 53	16 45
Belvèze...	8 22	8 35	15 2	16 53
Bellegarde...	8 31	8 44	15 14	17 2
H. de Lignairolles...	8 39	8 52	15 25	17 10
Moulin-Neuf...	8 45	9 7	15 38	17 15
Lagarde...	9 15	15 46	—	20 35
Camon...	9 23	15 54	—	20 43
Chalabre...	9 35	16 4	—	20 55
Rivel-Montbel...	9 42	16 11	—	21 2
Sainte-Colombe...	9 50	16 22	—	21 10
Le Peyrat...	10	»	16 32	—
Laroque-d'Olmes...	10	7 16	41	—
LAVELANET Arr.	10 13	16 47	—	21 35

DÉPARTS				
LAVELANET...	5 27	—	6 15	10 50
Laroque-d'Olmes...	5 34	—	6 35	10 57
Le Peyrat...	5 43	—	7 1	11 4
Sainte-Colombe...	5 49	—	7 19	11 13
Rivel-Montbel...	5 56	—	7 37	11 20
Chalabre...	6 5	—	8 2	11 31
Camon...	6 14	—	8 23	11 42
Lagarde...	6 20	—	8 41	11 52
Moulin-Neuf...	6 29	7 37	9 32	12 11
H. de Lignairolles...	6 36	7 44	»	12 18
Bellegarde...	6 44	7 52	10	12 27
Belvèze...	6 54	8 2	10 26	12 39
Cailhau...	7 1	8 8	10 41	12 45
Montréal...	7 9	8 16	11 3	12 53
BRAM... Arr.	7 17	8 24	11 17	13 2

## Ligne de Moulin-Neuf à Pamiers.

DÉPARTS				
MOULIN-NEUF...	5 21	8 53	9 10	17 25
Mirepoix...	5 34	9 2	9 22	17 43
Halte de Coutens...	5 41	—	9 29	17 51
Rieucros...	5 48	—	9 36	18 2
Les Pujols...	5 55	—	9 43	18 11
Halte de St-Amadou...	6	—	9 48	18 17
Carlaret (Le)...	6 6	—	9 54	18 24
PAMIERS... Arr.	6 15	—	10 3	18 35

DÉPARTS				
PAMIERS...	6 42	11 6	—	15 48
Carlaret (Le)...	6 52	11 17	—	16
Halte de St-Amadou...	6 58	11 24	—	16 7
Les Pujols-Ariège...	7 3	11 29	—	16 13
Rieucros...	7 10	11 36	—	16 25
Halte de Coutens...	7 17	11 43	—	16 33
Mirepoix...	7 26	11 54	16 25	16 47
MOULIN-NEUF Arr.	7 34	12 2	16 35	16 57

## Tramways électriques de l'Ariège. — Ligne de Saint-Girons à Castillon.

Saint-Girons. Dép.	5 25	9 40	13 40	17 50
Lambège-Monté...	5 30	9 45	13 45	17 56
Lambège...	5 35	9 53	13 50	18 3
Auber...	5 39	9 58	13 54	18 8
Moulis...	5 44	10 3	13 59	18 14
Luzenac...	5 52	10 11	14 7	18 21
Engomer...	6	10 24	14 15	18 34
Alas...	6 4	10 29	14 19	18 39
Arrout-Cescau...	6 8	10 33	14 23	18 43
Audressein...	6 13	10 38	14 28	18 48
Castillon. Arrivée.	6 15	10 40	14 30	18 50

Castillon. Départ.	7 35	10 50	15 20	19
Audressein...	7 38	10 53	15 23	19 3
Arrout-Cescau...	7 44	10 57	15 27	19 7
Alas...	7 49	11 1	15 32	19 11
Engomer...	7 57	11 5	15 37	19 15
Luzenac...	8 10	11 13	15 49	19 23
Moulis...	8 17	11 20	15 55	19 30
Auber...	8 21	11 25	16	19 35
Lambège...	8 26	11 30	16 5	19 40
Lambège-Monté...	8 33	11 35	16 10	19 45
Saint-Girons. Arr.	8 40	11 40	16 15	19 50

## Marche des trains de voyageurs de la ligne de Tarascon à Auzat à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1912

	Dép.	Dép.	Dép.	Dép.
Tarascon-sur-Ariège...	8 45	13 45	17	20 50
Saint-Roch (halte)...	8 48	13 48	17 3	20 53
Sabart (halte)...	8 27	13 27	17 12	21 2
Niaux (halte)...	8 40	13 40	17 25	21 45
Capoulet...	8 49	13 49	17 34	21 24
Junac (halte)...	8 53	13 54	17 38	21 28
Laramade...	9	»	17 45	21 35
Cancenès (arrêt facultatif)...	9 12	14 12	17 57	21 47
Cabre (halte)...	9 22	14 22	18 7	21 57
Vicdessos...	9 28	14 28	18 13	22 3
Pont de Vicdessos (halte)...	9 30	14 30	18 15	22 5
Auzat... Arrivée.	9 35	14 35	18 20	22 10

## COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU SUD-OUEST

## Marche des trains

### Ligne de Carbone au Mas-d'Azil.

DÉPARTS				
Carbone...	7 15	11 15	19 30	—
Rieux...	7 28	11 28	19 44	—
Montesquieu-V...	7 47	11 46	20 2	—
Thouars...	7 56	11 55	20 12	—
Fornex...	8 11	»	20 17	—
La Bast.-d-Besp...	8 6	12 7	20 22	—
Daumazan...	8 16	12 20	20 32	—
Campagne...	8 26	12 32	20 41	—
Les Salenques...	8 33	12 39	20 48	—
Bordes-s/-Arize...	8 38	12 44	20 53	—
Sabarat...	8 46	12 52	20 58	11 5 15 30
Lorte...	8 50	12 56	21 2	11 9 15 34
Le Mas-d'Azil A.	9 5	13 10	21 15	11 23 15 48

DÉPARTS				
Le Mas-d'Azil...	4 40	11 45	16 45	9 15 15
Lorte...	4 55	12	»	17
Sabarat...	5 3	12 9	17 6	9 33 15 18
Bordes-s/-Arize...	5 6	12 13	17 9	—
Les Salenques...	5 11	12 18	17 14	—
Campagne...	5 18	12 29	17 23	—
Daumazan...	5 29	12 42	17 34	—
La Bast.-d-Besp...	5 38	12 55	17 45	—
Fornex...	5 43	13	»	17 50
Thouars...	5 48	13 5	17 55	—
Montesquieu-V...	5 58	13 16	18 5	—
Rieux...	6 14	13 32	18 21	—
Carbone... Arr.	6 26	13 44	18 33	—

### Ligne de Toulouse à Pailhès et Sabarat.

DÉPARTS				
Toulouse-Roguet...	5 45	10	»	16 55
Lézat...	8 27	13	»	19 25
Massabrac-St-Ybars...	8 45	13 14	19 39	—
Sainte-Suzanne (arr)...	8 54	13 23	19 48	—
Le Fossat-Le Carla...	9 15	13 38	20	»
Bajou-St-Martin(arr)...	9 23	13 46	20 8	—
Artigat...	9 35	13 53	20 15	—
Pailhès...	10 8	14 12	20 27	—
Menay (arrêt)...	10 18	14 22	20 37	—
Sabarat (bif.)... Arr.	10 35	14 39	20 54	—

DÉPARTS				
Sabarat (bif.)...	5	»	9 40	15 55
Menay (arrêt)...	5 18	9 58	16 13	—
Pailhès...	5 36	10 18	16 43	—
Artigat...	5 45	10 27	16 41	—
Bajou-St-Martin(arr)...	5 52	10 34	16 48	—
Le Fossat-Le Carla...	6 2	10 43	16 56	—
Sainte-Suzanne (arr)...	6 14	10 55	17 8	—
Massabrac-St-Ybars...	6 26	11 6	17 17	—
Lézat...	6 44	11 24	17 32	—
Toulouse-Roguet. A.	9 15	1		



## Géographie illustrée

DU DEPARTEMENT

A L'USAGE DES ÉCOLES

PAR

**H. LABRO**

Professeur de Géographie au Lycée Ingres.

de Montauvan

Officier de l'Instruction Publique

OUVRAGE COURONNÉ PAR LA

SOCIÉTÉ ARIÉGOISE DES SCIENCES, LETTRES & ARTS

PRÉFACE DE M. FONCIN

2<sup>e</sup> ÉDITION

Prix : 90 centimes

Nous prévenons nos lecteurs que la 2<sup>e</sup> édition de cet ouvrage vient de paraître et que nous pouvons satisfaire à toutes les demandes d'achat.

Scierie Mécanique

**D. LESTEL**

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION  
Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

**La Photographie Nicollier**

PAMIERS AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

**Cyprien TOULZA**

CASTILLON-EN-DOUBOIS (Ariège)

VINS SUPÉRIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ  
Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,  
Dépôt de Bières et Limonades de Marque  
PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

**L'ANÉMIE** est sûrement guérie par le VIN et les CACHETS du Docteur SKRIP.

Envoi franco en gare contre mandat de 5 fr. 60 adressé à la

**PHARMACIE MODERNE**  
PAMIERS

A toutes les personnes soucieuses d'être servies en produits de choix, aux prix les plus avantageux, la **Maison NIQUET Frères**

A SALON DE PROVENCE offre ses **HUILES, SAVONS et CAFÉS**.  
Ecrivez de suite pour le tarif spécial.  
AGENTS ACTIFS DEMANDÉS  
Conditions exceptionnelles.

BIBLIOPHIE

**Surprises et Mystères de l'Amour et du Mariage**, par M. Joseph PAILLOLE, publiciste, comédie dramatique.  
Inédite : 0 fr. 65.

**Bonheur envolé**, par le même.  
Prix : 0 fr. 25.  
Les deux réunis : 0 fr. 75  
M. J. PAILLOLE, éditeur, à BRIENNON (Loire).

**CRÉDIT LYONNAIS**

**AGENCE DE FOIX**

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Ports

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÊNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

**J.-B. ROUZAUD**

BÉLESTA

Librairie — Papeterie — Imprimerie

**F. DAUPHIN**

9, rue Delcassé — Annexe rue du Pont

FOIX

LIBRAIRIE GÉNÉRALE — ARTICLES DE BUREAUX

PAPETERIE CLASSIQUE

FOURNITURES POUR LE DESSIN

POCHETTES DE COMPAS

Copies de Lettres — Presses à Copier

REGISTRES DE TOUS FORMATS

MACHINES A ECRIRE ET FOURNITURES

Encres de toutes Marques

PAROISSIENS — MISSELS — MAROQUINERIE

ARTICLES POUR CADEAUX

Stylographes et porte-plumes réservoirs

APPAREILS ET FOURNITURES

PHOTOGRAPHIQUES

CARTES POSTALES — PANORAMAS

ALBUMS — VUES DU PAYS

Correspondance des Messageries de Journaux

Hachette et de la Région

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Abonnements gratuits à tous les Journaux

Au Trésor du Ménage

FOIX

**A. ROUSSET**

VINS EN GROS

HUILES & SAVONS

DEFIE TOUTE CONCURRENCE

**Le Retour d'âge**

passé sans inconvénient si on fait usage du **Mélange Ferrand's** (Extrait de Virginie) « combiné » avec le **Thé Ferrand's** (Tisane de Virginie).

Ce traitement ne constipe pas et ne contient pas d'alcool ni de principes irritants. Il active la circulation du sang et le purifie.

Envoi franco contre mandat de 4 fr. 50 adressé à la PHARMACIE MODERNE, PAMIERS.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

**Maison ARASSE**

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles

Corsets des meilleures marques

Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

**LE BAIN VARECH**

Direction et Administration :

67-69 — rue Saint-Jean — 67-69

CAEN

Téléphone 4-40

**La Mer chez soi**

L'efficacité des bains de mer et de varech, pour les enfants, ont attiré l'attention du monde savant sur la possibilité, surtout pour les nouveaux-nés, d'avoir la mer chez soi.

Cela était tentant; aussi, une pléiade de botanistes et de chimistes se sont-ils associés en un commun effort pour résoudre ce problème; le résultat de leurs efforts est, il fallait s'y attendre, des plus merveilleux: ils sont arrivés à dessécher, par de nouveaux procédés, les espèces de varech les plus riches en iode; aucun des sels contenus dans le varech n'est évaporé, et il suffit de plonger le "Bain Varech" dans l'eau bouillante pour que tous les principes se développent et que l'odeur marine se dégage, donnant l'illusion d'avoir la mer chez soi. Les émanations d'iode et d'iodure de sodium, combinées aux chlorures et monosulfures de sodium et de potassium que contient le varech, en font le seul bain fortifiant indispensable à tous les nouveaux-nés.

Nous avons à ce jour plus de 800 pharmaciens en France qui vendent notre Bain Varech, mais pour vous éviter des démarches, la direction du Bain Varech se met à votre entière disposition pour vous envoyer franco, par postal domicile, une boîte de dix Bains Varech (ce qui représente 20 bains pour un enfant) pour la somme de 11 francs.

Au cas où vous n'auriez pas de baignoire, nous avons traité un très gros marché avec une des premières fabriques de baignoires, ce qui fait que nous pouvons vous livrer franco, à domicile, une jolie baignoire d'enfant, en zinc premier choix, pour la somme de 10 francs.

Adressez un mandat de 11 francs sans la baignoire ou 21 francs avec la baignoire au directeur du Bain Varech, 67-69, rue Saint-Jean, Caen.